

# Rencontre de quartier Cités-Jardins & Archiducs

20 octobre 2022



Ce document contient :

- La présentation du Collège (pages 2-6)
- Les grands thèmes abordés (pages 7-10)
- Les questions reçues par écrit & réponses apportées par le collège (pages 11-17)

# Présentation du Collège

WATERMAEL-BOITSFORT / WATERMAAL-BOSVOORDE









## RÉUNIONS DE QUARTIER WIJKVERGADERINGEN 2022

Quartiers  
Coin du Balai  
Wijk  
Bezelhoek  
06.10.2022



## LE COLLÈGE DES BOURGEMESTRE ET ÉCHEVIN.E S HET COLLEGE VAN BURGEMEESTER EN SCHEPENEN

 <p><b>Olivier Deleuze</b> Bourgmestre – Burgemeester Éac. civiel, Personnel, SPPF, Prévention, SENJA, Tutelle CPAS, Omnivis &amp; Égalité des chances, Droits des femmes – Burgerlijke Stand, Personnel, IOP/W, Pensions, Toezicht op het OCMW, Diversiteit en Gelijke kansen, Vrouwenrechten</p>	 <p><b>Benoît Thielemans</b> Logement et Bâtimens publics – Herwassing en Openbare gebouwen</p>	 <p><b>Marie-Noëlle Stassart</b> Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité – Stedenbouw, Ruimtelijke ordening, Wegen en Mobiliteit</p>
 <p><b>Odile Bury</b> 1<sup>re</sup> échevine – 1<sup>ste</sup> schepen Tourisme, Environnement, Migrations, Information, Informatique, Jeunesse, Solidarité internationale et Bien-être animal – Transitie, Landbouw, Migratie, Informatie, Informatica, Jeugd, internationale solidariteit en Dierwelzijn</p>	 <p><b>Jean-François de Le Hoye</b> Finances, Cultus, Sports et Santé, Juridique et Population – Financien, Sport en Gezondheid, Juridische zaken, Bevolking en Individen</p>	 <p><b>Daniel Soumillon</b> Culture et Patrimoine – Cultuur en Patrimonium</p>
 <p><b>Hang Nguyen</b> Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et seniors, Vie économique et Aménages – Onderwijs, Kinderopvang, Sociaal Leven en Senioren, Economisch Leven, Europese Relaties</p>	 <p><b>Cathy Clerbaux</b> Participation, Énergie, Espaces verts et Proximité publique – Participatie, Énergie, Groene ruimten en Openbare natheid</p>	 <p><b>David Leister</b> Président du CPAS – Voorzitter van het OCMW</p>

### WELCOME BACK!

- COVID et crise ukrainienne, finances communales sous pression / COVID en de Oekraïense crisis, gemeentelijke financiën onder druk
- C'est reparti de plus belle en convivialité et beaux projets! / Het is weer terug met meer gezelligheid en mooie projecten!
- L'accueil des personnes réfugiées fut et est incroyable, merci! / De ontvangst van de vluchtelingen was en is ongelooflijk, dank u!
- Difficultés pour toutes les communes directement impactées / Moelijkheden voor alle rechtstreeks getroffen gemeenten
- Organisation doublée d'événements et de fêtes communales et citoyennes! / Gemeentelijke en burgerlijke evenementen en vieringen! 🎉



Permanence du Bourgmestre sans rendez-vous  
Mercredi – 16:00 > 18:00 (excepté durant les congés scolaires)  
Permanentie van de Burgemeester zonder afspraak  
Woensdag – 16:00 > 18:00 (behalve tijdens de schoolvakantie)

## URBANISME – MOBILITÉ / STEDENBOUW – MOBILITEIT

- Travaux RER / GEN-Werken
  - La nouvelle place Keym / Het nieuwe Keymplein
  - Cités-Jardins: rénovation des égouts, rues et trottoirs / Tuinwijken: renovatie van rioeringen, wegen en trottoirs
- 
- 
- 

## I. Olivier Deleuze, bourgmestre

Nous semblons être sortis de la pandémie. Toutefois, il faut rester prudent : nous ne sommes pas à l'abri d'une recrudescence durant l'hiver. Néanmoins, la vie a repris et l'on ne peut que s'en féliciter car cela a permis de réorganiser des activités et des événements culturels. À peine sortis de cette crise, nous en découvrons une autre, celle liée à la guerre en Ukraine qui engendre une augmentation très importante des coûts de l'énergie et par ricochet, une augmentation du coût de la vie. Nous devons être conscients que nous allons affronter des temps difficiles. Nous avons besoin de solidarité et d'être ensemble. Grand merci à tous ceux qui accueillent depuis des mois maintenant des réfugiés ayant fui l'Ukraine en raison de la guerre.

## II. Marie-Noëlle Stassart, échevine de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire, des Voiries et de la Mobilité

Voici des nouvelles à propos de la rénovation de la place Keym. Le cahier des charges pour désigner l'entreprise qui réalisera les travaux vient d'avoir été validé par le Conseil communal le 20 septembre dernier. Les travaux devraient débuter en avril 2023 et devraient durer un an mais des imprévus peuvent survenir et retarder les aménagements. La place Keym offrira plus de végétation, plus d'eau, plus de place pour les piétons. Elle sera plus attractive pour tous, tant pour les riverains que pour les commerçants.

Les travaux du RER avancent aussi. Le pont de l'Élan est presque terminé ; les travaux du tunnel sous voies aux Arcades avancent : il est également prévu de faire un passage cyclo-piéton entre l'avenue de l'Arbalète et le square des Cicindèles.

Enfin, une convention est passée au Conseil communal du 18 octobre afin de rénover les égouts et les trottoirs de certaines rues du **Logis-Floréal**. Quatre rues sont concernées, à savoir les rues des Ellébores, des Salvias, des Scabieuses et des Silènes.

**COMMERCES & ENSEIGNEMENT / HANDELS & ONDERWIJS**

**Primes Premies**



SOUTENIR LES COMMERCE LOCAUX  
DYNAMISER LES QUARTIERS  
FÉDÉRER LES COMMERCE DU QUARTIER

**Enseignement / Onderwijs**



**Marché Archiducs  
Markt van Aartshertogen**



Marché citoyen Archiducs



**PLAN CLIMAT / KLIMAATPLAN**



**3 étapes / 3 stappen**

- Inventaire des mesures prises / Inventaris van de genomen maatregelen
- Mesures d'atténuation / Verzachende maatregelen
- Mesures d'adaptation / Aanpassingsmaatregelen



**Champ d'application / Toepassingsgebied**

- L'administration communale / Het gemeentebestuur
- Les asbl et les écoles communales / De gemeentelijke vzw en scholen
- Le territoire / Het grondgebied

**Temporalité / Planning**

- Fin 2023 / Eind 2023
- Mais on attend pas pour mettre en œuvre ce qui peut l'être rapidement! / Maar we wachten niet om uit te voeren wat snel kan worden uitgevoerd!

Pour être informé / Om op de hoogte te zijn:  
transition@wb1170.brussels – transitie@wb1170.brussels

### III. Hang Nguyen, échevine de l'Enseignement, Petite Enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique, Relations européennes

La Commune investit dans ses écoles, afin d'offrir à tous un **enseignement de qualité**. L'apprentissage du néerlandais précoce, commencé à la rentrée scolaire 2020, est présent dans toutes les écoles et permet aux élèves dès la 3<sup>e</sup> maternelle de découvrir cette seconde langue. Les écoles ont beaucoup d'atouts à offrir : pédagogie active, séances de piscine dès la 3<sup>e</sup> maternelle, projet sport +, nombreuses activités extra-scolaires... Plusieurs écoles communales (les trois écoles maternelles, l'école La Sapinière et l'école Le Karrenberg) sont par ailleurs labellisées Eco-Schools, Ce label reconnaît les efforts réalisés en matière de développement durable par les équipes pédagogiques et la Commune. Enfin, nous avons la chance d'avoir sur notre territoire une Académie de Musique, située dans l'école Le Karrenberg, qui accueille une bonne centaine d'étudiants par an et qui offre une diversité d'activités (musique, danse, théâtre) tant pour les grands que pour les petits.

Cette année, nous avons fêté le 1<sup>er</sup> anniversaire du **Marché des Archiducs** – marché issu d'une initiative citoyenne, né d'un processus participatif réunissant habitants, acteurs locaux et agents communaux. Depuis septembre 2021, ce marché se tient tous les vendredis de 15h à 19h. Fin septembre 2022, il a été déménagé pour s'installer sur l'avenue des Archiducs à la hauteur de la place Joseph Wauters (devant le fer à cheval). Ceci d'une part parce que la place Jules Messine sur lequel il était initialement installé, sera en travaux pendant plusieurs mois et d'autre part, pour permettre à ce marché citoyen d'avoir une meilleure visibilité. Une déviation a donc été mise en place afin de permettre à ce marché de se tenir et aux riverains de circuler.

De nouveaux **commerces** vont (ou se sont installés) dans votre quartier. Citons par exemple l'ouverture récente d'une boulangerie. La Commune, via son service de la **Vie économique** de Watermael-Boitsfort soutient les commerces locaux actifs sur le territoire de Watermael-Boitsfort qui s'impliquent dans une dynamique de quartier en leur donnant la possibilité de bénéficier d'une prime. Par ce biais, la Commune veut encourager les commerces locaux, dynamiser les quartiers et fédérer les commerces du quartier. Enfin, pour soutenir les nouveaux commerçants qui s'installent, ceux-ci peuvent bénéficier d'une prime « visibilité », ils peuvent remplir un formulaire et ainsi se voir offrir un encart publicitaire dans le périodique communal 1170. Plus d'info sur le site internet du Syndicat d'Initiative : <https://siwb1170.brussels>.

### IV. Odile Bury, échevine de la Transition, Environnement, Hygiène, Information et Informatique, Jeunesse, Solidarités internationales, Bien-être animal

La Commune a lancé son **plan d'action pour le climat** afin de faire baisser l'impact climatique. Depuis 2004, les différentes majorités ont déjà travaillé sur la question permettant à la Commune d'être labellisé « commune éco dynamique ». Il s'agit à présent de renforcer encore le dispositif en mettant en place trois actions :

- faire un inventaire de ce qui a été fait depuis 20 ans ;
- trouver des solutions pour diminuer les émissions de carbone (la création de la Recyclerie a permis par exemple de diminuer les émissions de carbone en permettant aux citoyens d'acheter des objets tant de seconde main que des objets créés à partir de matière recyclée tel que le tissu par exemple) ;

- trouver des solutions pour s'adapter principalement en matière énergétique.

Les personnes souhaitant avoir plus de renseignements sont invitées à envoyer un message à l'adresse [transition@wb1170.brussels](mailto:transition@wb1170.brussels). Elles recevront dès lors régulièrement une newsletter spécialement dédiée à ces questions.



## V. Cathy Clerbaux, échevine de la Participation, Énergie, Espaces verts et Propreté publique

Compte tenu de la **crise énergétique** actuelle, le Collège finalise un plan d'action afin de réduire l'impact de la crise énergétique sur les finances communales. En tant que particulier, vous pouvez également bénéficier de conseils pour réduire votre propre facture énergétique. Nous vous encourageons à consulter le site internet de la commune afin de prendre connaissance des personnes et services pouvant aider ceux qui n'arrivent pas à payer leur facture d'électricité. Consultez : [www.watermael-boitsfort.be/fr/vivre-a-watermael-boitsfort/energie/economies-denergie-conseils-primas-infos-pratiques-et-techniques](http://www.watermael-boitsfort.be/fr/vivre-a-watermael-boitsfort/energie/economies-denergie-conseils-primas-infos-pratiques-et-techniques)

La Commune a fait appel à une société afin que dans la nuit du 19 au 20 février 2021, un petit avion survole le territoire de Watermael-Boitsfort pour faire un relevé **thermographique** de l'ensemble des toitures. Cet inventaire a permis d'établir un état des lieux des déperditions de chaleur pour les toits des bâtiments et des sites survolés, avec une précision à 40 cm. N'hésitez pas à consulter la page internet de notre site ([watermael-boitsfort.actionair-environnement.com/index.php?lang=fr](http://watermael-boitsfort.actionair-environnement.com/index.php?lang=fr)) afin de découvrir un aperçu global de la photographie thermique des toits de la commune vus du ciel (résolution médiane : une couleur par toit), en savoir plus sur la thermographie aérienne, et demander les données précises pour votre habitation.

Par ailleurs, pour ceux que cela intéresserait, il est possible de bénéficier d'un **achat groupé d'énergie**. Nous vous conseillons de vous renseigner, uniquement si vous bénéficiez actuellement d'un tarif variable. Pour plus de renseignements, consultez notre site : [www.watermael-boitsfort.be/fr/vivre-a-watermael-boitsfort/energie/achat\\_groupe\\_energie](http://www.watermael-boitsfort.be/fr/vivre-a-watermael-boitsfort/energie/achat_groupe_energie).

Afin de vivre ensemble dans une commune propre, nous avons mis en place plusieurs actions de **propreté publique**. Tout d'abord, nous avons changé les poubelles situées sur l'espace public en les équipant d'un couvercle afin d'empêcher les oiseaux de venir piocher dedans. Par ailleurs, nous avons aussi incité fortement les habitants à s'équiper de poubelles rigides (noires et orange) : des distributions gratuites sont organisées tous les mercredis et vendredis (de 14h à 16h). Nous vous rappelons que l'usage des poubelles rigides est obligatoire à Watermael-Boitsfort dès que le sac contient des déchets organiques, et que dès le 1<sup>er</sup> mai 2023, il sera obligatoire dans la Région de Bruxelles-Capitale de trier ses déchets alimentaires. 3 123 poubelles noires et 2 584 poubelles orange ont été distribuées gratuitement aux riverains depuis le début de l'action. Nous avons également embauché deux responsables « prévention propreté » pour aider à faire le lien entre le service Propreté et les habitants. Enfin deux fois par an, une déchetterie mobile s'installe dans un quartier ; des campagnes de grand nettoyage ont lieu 2 fois par an – la campagne d'automne se déroulant actuellement du 19/9 au 25/9. La commune est aidée par de nombreux ambassadeurs propreté (citoyens bénévoles qui grâce à leur énergie nous aident à garder notre commune propre). Nous les remercions chaleureusement.

Le **budget participatif** a été organisé cette année pour la 3<sup>e</sup> fois. De nombreux projets tant portés par les citoyens (projets Coups de pouce) que mis en place par la Commune (projets phares) ont ainsi vu le jour. C'est par exemple le cas du projet phare « kiosque » qui a remporté le plus de voix l'année passée et pour lequel les démarches sont lancées. On peut également citer, dans votre quartier les projets coups de pouce suivants : repeindre des boîtes Sibelga, organiser le festival des jardins, mettre en place un atelier de réparation de vélo,

avoir un four à pain mobile, ou bien subsidier l'Asbl Les Marcottes afin de permettre aux ambassadeurs propreté de continuer leur action visant à rendre le quartier plus propre.



## VI. Benoît Thielemans, échevin du Logement et des Bâtiments publics

Le 12 novembre prochain de 14h à 18h, la Commune organise en collaboration avec le CPAS une **bourse aux « idées logement »** à la Maison Haute. Le but consiste à partager des solutions pratiques pour mieux se loger avec moins d'énergie. Cette bourse réunira des acteurs communaux et régionaux du logement et de l'énergie capables de répondre à vos questions. Seront présents : les cellules « Énergie » et « Logement » du CPAS, la Recyclerie de Watermael-Boitsfort, Homegrade (la maison régionale du logement et de l'énergie), Inforgazelec (centre d'information bruxellois pour les consommateurs d'électricité et de gaz), Slow Heat (entreprise qui explore et expérimente les pratiques de chauffage économes, centrées sur les occupants plutôt que les logements)... Plus d'information sur le site internet de la commune.

## VII. Jean-François de Le Hoye, échevin des Finances, Cultes, Sports et Santé, Juridique et Population

Depuis quelques années, les **chèques sport** existent au niveau communal et permettent de recevoir 50€ (qui s'ajoutent aux 50€ que la plupart des mutuelles octroient déjà), pour les jeunes (5 > 18 ans) qui s'inscrivent dans des clubs sportifs de la Région bruxelloise, agréés par l'ADEPS ou son correspondant néerlandophone Bloso. Cette demande se fait via un formulaire très facile à remplir (un volet « données personnelles », un volet à compléter par le club) et à envoyer par e-mail (ou déposer à la piscine Le Calypso) jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Plus d'info sur : <http://www.calypso2000.be>. Au cas où il y aurait plus de demandes que le budget disponible, les critères de priorité sont : soutien au sport féminin ; soutien aux premières inscriptions (promotion de la mise au sport) ; soutien aux clubs de Watermael-Boitsfort ; soutien aux clubs proposant des formations pour leurs encadrants.

Le projet pilote de la **Maison Sport Bien-Être** de Watermael-Boitsfort a été développée en partenariat avec l'Adeps au sein du Parc sportif des Trois Tilleuls. Elle a pour mission de vous accueillir, de vous orienter, de vous soutenir dans votre projet de pratique sportive ou dans le développement ou reprise d'une activité physique et/ou sportive à des fins de santé, de bien-être ou encore d'insertion sociale quel que soit votre âge. Plus de renseignements : [www.calypso2000.be/page3.asp?ClubID=28&LG=FR&PageGroupeID=8087](http://www.calypso2000.be/page3.asp?ClubID=28&LG=FR&PageGroupeID=8087).

## CPAS / OCMW

Bientôt : ouverture d'un restaurant de quartier  
Binnenkort: opening van een buurtrestaurant

Rénovation et extension de sa maison de repos  
Renovatie en uitbreiding van zijn rusthuis

Regroupement des services dans un même bâtiment  
Synergie en rationalisatie van diensten in hetzelfde gebouw



## CULTURE / CULTUUR

LA VÉNERIE

WABO  
Gemeenschapscentrum Watermael-Boitsfort



Biblio & ludothèque  
de Watermael-Boitsfort



### VIII. David Leisterh, président du CPAS

Watermael-Boitsfort est la commune bruxelloise la plus solidaire : la dotation qu'elle verse à son CPAS est proportionnellement à son nombre d'habitants, une des plus importantes de la région. Ce budget se justifie au regard du nombre de logements sociaux présents sur le territoire ainsi que par l'augmentation importante du nombre de demandes enregistrées dernièrement.

Plusieurs actions sont en cours. D'une part, un **nouveau restaurant de quartier** va s'ouvrir au Fer à Cheval à proximité de l'Épicerie sociale au sein d'anciens locaux du Logis-Floréal. D'autre part, la **Maison de Repos** va être rénovée et son offre de service étendue. Enfin, les **services du CPAS** vont être regroupés au sein d'un même établissement. Cela va permettre de faire des économies d'énergie, de faciliter les démarches des bénéficiaires qui demandent souvent plusieurs étapes dans plusieurs services différents et d'également faciliter le service offert aux bénéficiaires.

### IX. Daniel Soumillion, échevin de la Culture et du Patrimoine

Pendant la pandémie, les acteurs culturels ont souffert, et ceux de Watermael-Boitsfort n'y ont pas échappé, Nos centres culturels, nos bibliothèques, le service communal ne se sont pas contentés de laisser passer l'orage, mais se sont efforcés de maintenir une offre de services et des animations adaptés aux circonstances, grâce à leur flexibilité, leur imagination, leur créativité. Actuellement la vie reprend et la culture reflorit sans barrière, comme par exemple ce 24 septembre avec l'ouverture de la saison de La Vénerie, à la lumière particulière de son 50<sup>e</sup> anniversaire. Citons également l'exposition *Les Cités-Jardins par la fenêtre* regroupant une trentaine d'artistes de la commune, les promenades audioguidées du Floréal et du Logis (élaborées par l'Espace Mémoire et Les Compagnons de Floréal), les *Sentiers Tartare* et l'expo *ArCaDo*...

**Olivier Deleuze** : Nous passons à présent au temps d'échange, nous allons vous tendre le micro afin de vous permettre de vous exprimer.

# Réponses apportées par le Collège aux questions posées par l'Assemblée

## **Académie de Musique : salles de cours surchauffées. Comment régler ce problème ? (Benoît Thielemans)**

Le problème soulevé est connu de nos services. Il est principalement localisé dans les locaux situés côté sud. Les installations de chauffage présentes dans les établissements scolaires ne sont pas dotées de systèmes permettant de réguler finement la température local par local et aux différentes heures de la journée. Nous avons installé des « vannes institutionnelles » qui ne peuvent pas être manipulées par les utilisateurs. Nous testons actuellement une méthode afin d'ajuster au mieux ces vannes, et ainsi réduire la température dans les salles en question.

## **Vivaqua, va-t-il s'installer pour 5 ans sur la place Jules Messine ? (Marie-Noëlle Stassart)**

Oui, Vivaqua va s'installer sur la place Jules Messine le temps que durera le chantier des égouts dans Le Logis-Floréal. Le planning ajusté de ces travaux ne nous est pas encore connu mais par expérience, nous savons que le chantier durera au moins 2 ans.

## **Restaurant de quartier : demande de renseignements complémentaires (David Leisterh)**

À l'heure actuelle, nous ne pouvons nous avancer sur une date d'ouverture du restaurant. En principe, celui-ci devrait ouvrir durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023. Pour l'heure, nous retravaillons le budget à la baisse car de nombreux postes sont en train d'exploser compte tenu de la crise énergétique actuelle.

## **Demande de renseignements par rapport aux problématiques de circulation existantes à la suite des travaux rue des Pêcheries (durée : 60 semaines) et de la fermeture du pont Fraiteur ? (Marie-Noëlle Stassart)**

Nous avons décidé de refaire la rue des Pêcheries afin d'en renforcer son assise, cette rue étant un axe de circulation important entre Ixelles, Auderghem et Watermael-Boitsfort.

La fermeture de cette rue a conduit à un report du trafic des bus<sup>17</sup> dans les rues avoisinantes, ce qui ajoute des difficultés de circulation. Nous sommes conscients de ces difficultés. Le Collège a écrit à la Ministre de la Mobilité afin de lui demander de revenir sur sa décision et donc de rendre le pont Fraiteur accessible temporairement dans les deux sens le temps de la durée des travaux de la rue des Pêcheries. Le comité d'accompagnement « Pont Fraiteur » organisé par Bruxelles Mobilité vient à nouveau de se réunir. Nous leur avons fait part de cette même demande. Pour l'heure, une opération de comptage va être réalisée par un bureau spécialisé afin d'avoir une vision fine des difficultés de mobilité existantes.

## **Le Logis-Floréal : gros budget pour refaire les égouts. Est-ce que celui-ci ne pourrait pas plutôt être affecté au changement des huisseries ? (Marie-Noëlle Stassart)**

Il y a trois ans déjà, nous avons pris la décision de refaire les égouts d'une part parce que les égouts actuels sont très vieux, et d'autre part, parce que ces travaux sont subsidiés et pris en charge directement par Vivaqua. Cela signifie donc que ces dépenses ne pèsent pas sur le budget communal. Nous en profitons pour refaire les voiries et les trottoirs des quatre rues où les égouts seront refaits : c'est la Commune qui paie ces rénovations. En ce qui concerne le remplacement des châssis, c'est du ressort de la SLRB et de la SISF Le Logis-Floréal.

## **Chant des Cailles (Olivier Deleuze)**

- **implantation des containers pour y accueillir des réfugiés de guerre ukrainiens ?**

Pour la Commune, l'entièreté de la surface dédiée à l'agriculture urbaine, y compris l'élevage, doit être préservée de toute construction pérenne et future. En ce qui concerne l'accueil des personnes bénéficiant du statut de réfugiés de guerre temporaire, la Région a identifié plusieurs endroits susceptibles d'accueillir du logement temporaire. C'est le cas à Jette, Woluwé-Saint-Pierre et Watermael-Boitsfort (Tritomas et Chant des Cailles). Il s'agira d'y installer des modules de logement temporaire avec une assise en béton. Nous sommes favorables à ce qu'une solution provisoire soit trouvée pour les réfugiés ukrainiens. Il s'agit dans ce cas de logements provisoires et non définitifs, et ce tant que l'ensemble dédié à l'agriculture urbaine (culture et élevage) est conservé. Nous ne comptons pas modifier le PPAS Archiducs ; la Commune n'est pas d'accord pour y construire du logement définitif.

- **Installation des modules : une demande de permis a-t-elle été introduite par la Région ? (Marie-Noëlle Stassart)**

Pour ce qui est de la pose des modules sur le Chant des Cailles, la Région a demandé un permis. Les travaux sur le Chant devraient commencer en janvier ou février 2023. En revanche, pour les modules qui seront installés sur

le terrain Tritomas, aucun permis d'urbanisme n'est demandé. À cet endroit, l'installation commencera à la fin du mois d'octobre.

- **Est-ce prévu de construire du logement définitif sur le Chant des Cailles, comme évoqué par le Ministre-Président ?**

Comme dit par le Collège lors du Conseil communal et lors de l'Assemblée générale du Logis, nous emploierons toute voie de droit pour nous opposer à des constructions qui ne préservent pas l'entière des terrains situés rue des Tritomas et avenue des Cailles. Sur le Chant des Cailles, nous insistons pour que l'espace dédié à l'agriculture urbaine et à l'élevage soit conservé.

**Zones bleues (Olivier Deleuze & Marie-Noëlle Stassart): est-ce possible de :**

- **ajouter un panneau côté avenue du Loutrier ?**
- **limiter les effets de la zone bleue du lundi au vendredi inclus ?**
- **avoir des exceptions ?**

**& Comment fonctionnera le contrôle des zones par Parking.Brussels ?**

Les communes voisines qui sont plus densément peuplées que nous, comme Ixelles, par exemple, mettent en place des zones bleues et des horodateurs. Conséquence de quoi, les personnes souhaitant jusqu'à présent se garer à Ixelles le font sur Watermael-Boitsfort. Il en est de même pour les autres communes limitrophes à la nôtre. Les habitants des quartiers concernés ne savent plus se garer devant chez eux.

Watermael-Boitsfort a mis en place les zones bleues et les cartes riverains pour pouvoir endiguer le problème et éviter que cela fasse tache d'huile sur l'ensemble du territoire. La 1<sup>e</sup> phase des zones bleues a été réalisée il y a 10 ans ; la seconde est actuellement en cours.

Nous sommes conscients que des ajustements doivent être faits : nous sommes en train de récolter toutes les remarques émises concernant les nouvelles zones bleues.

Précisons qu'il n'est pas question d'installer d'horodateurs sur le territoire de Watermael-Boitsfort. Par contre, nous avons prévu de confier la mission de surveiller le stationnement, et plus particulièrement le respect des zones bleues, à Parking.brussels. Cette mesure a pour objectif de limiter la présence de voitures ventouses et de décourager le trafic de transit.

En ce qui concerne le découpage des zones bleues, nous sommes conscients qu'il y a besoin de procéder à des ajustements car il y a des incohérences. Nous sommes actuellement en train de récolter toutes les remarques des citoyens sur le sujet afin de faire l'évaluation du dispositif.

Nous allons étudier la possibilité de délivrer des cartes « invités ».

Les zones bleues sont réglementées par une ordonnance régionale. Celle-ci prévoit des cas de dérogation. Nous sommes actuellement en train de voir la possibilité de pouvoir stationner dans toutes les zones bleues par dérogation lorsque le déplacement s'effectue dans le cadre du travail. C'est le cas, par exemple, pour les médecins, des indépendants, le personnel de crèches ou d'écoles.

**Amende possible pour ceux qui laissent les poubelles sur le trottoir quand cela n'est pas nécessaire ? (Cathy Clerbaux)**

Pour l'instant, nous souhaitons que la commune soit plus propre. Pour cela, nous avons demandé aux riverains de s'équiper de poubelles rigides. Il y a actuellement une certaine tolérance auprès des riverains laissant leur poubelle noire sur le trottoir. Les agents communaux essaient de sensibiliser ceux qui les laissent dehors et par la suite seront chargés de verbaliser. Pour l'heure, la priorité est d'équiper un maximum de ménages en poubelle rigide (noire et orange) pour rendre la commune plus propre.

**Axe Princes brabançons - Loutrier (Marie-Noëlle Stassart) :**

- **une zone apaisée pour notre quartier est-elle prévue pour empêcher l'augmentation du trafic ? Est-ce possible d'intervenir auprès de la STIB pour y faire réduire la vitesse des bus ?**

En ce qui concerne la circulation sur les avenues des Princes brabançons et des Hannetons, des mesures d'accompagnement seront mises en place. En effet, cela se fera suite aux comptages réalisés par le bureau d'étude mandaté pour analyser la circulation dans les voiries avoisinantes à la rue des Pêcheries. Par la suite, le plan de circulation sera adapté.

- **Est-ce possible d'y installer un casse-vitesse ?**

Toute la commune est maintenant en zone 30, afin de limiter la vitesse des voitures. Toutefois, cela ne suffit pas. Nous allons voir s'il est possible d'installer un casse-vitesse, un ralentisseur ou un coussin berlinois au niveau des rues dont vous faites référence.



**À l'instar de ce qui se fait aux Pays-Bas, est-ce possible de prévoir une patinoire naturelle sur les étangs situés au Parc Sportif après une forte période de gel ? (Jean-François de Le Hoye)**

Merci pour cette suggestion. Cela ne pourrait s'effectuer qu'en cas de grand gel. Ce dispositif devrait être encadré et nous devrions aussi prévoir la location de patins à glace. Si vous pouvez me donner des contacts de personnes qui organisent cela, n'hésitez pas à me les communiquer afin qu'on puisse étudier cette demande. À ce stade, je ne puis garantir que cela soit réalisable.

**Dans le cadre de la thermographie aérienne, est-ce qu'on utilise le relevé effectué par la Région de Bruxelles-Capitale datant d'il y a une dizaine d'année ? (Cathy Clerbaux)**

Le relevé effectué par la Région de Bruxelles-Capitale date de 2008. Nous avons de notre côté procédé à un nouveau relevé en février 2021 de l'ensemble du territoire de la commune. Ce nouveau relevé est plus précis et permet d'avoir des cartes en haute résolution d'une grande précision.

**Rue des Archives : quid des panneaux d'interdiction de stationnement avec des dates obsolètes ? (Marie-Noëlle Stassart)**

Le stationnement dans la rue des Archives reste interdit jusqu'à la fin du mois d'octobre. En effet, les camions ont besoin de pouvoir manœuvrer facilement. Mais il y a une négligence de la part d'Infrabel qui n'a pas mis à jour les informations présentes sur place. Nous allons leur demander de corriger cela au plus vite.

**Square des Archiducs : nettoyage des crottes de mouton. Est-ce possible d'organiser une campagne de nettoyage après leur passage ? (Cathy Clerbaux)**

En principe, les crottes de mouton se dégradent beaucoup plus vite que les crottes de chien eu égard au régime alimentaire des moutons. Généralement, il n'est donc pas nécessaire de nettoyer les lieux. Nous allons toutefois voir ce qu'il en est concernant le square des Archiducs.

**Est-ce que la Commune est favorable à l'organisation d'une seconde journée sans voiture ? (Olivier Deleuze)**

La Région nous a sollicités afin de savoir si nous étions prêts à organiser une seconde journée sans voiture à l'occasion de la Fête de l'Iris en mai. Les Bourgmestres des différentes communes de la Région de Bruxelles-Capitale ont donné leur avis sur cette question dernièrement. Nous y sommes tous favorables dans l'hypothèse où la Région prévoit de verser un subside couvrant l'intégralité des dépenses. Pour le moment, ce n'est pas le cas. C'est pourquoi, il n'est pas prévu qu'une seconde journée sans voitures soit organisée prochainement.

**Nouveau plan communal de mobilité annoncé l'année passée : où cela en est-il ? (Marie-Noëlle Stassart)**

Effectivement, nous avons travaillé sur cela l'année passée. Ce projet a été arrêté étant donné qu'à présent, la Région nous demande de travailler en maille et d'abandonner les plans de mobilité.

**Énergie (Benoît Thielemans)**

- la Commune peut-elle aussi aider la classe moyenne à payer ses factures ?
- La Bourse aux idées Logement & Énergie, va-t-elle évoquer cette question ?

La Commune développe du logement pour la classe moyenne (exemple : les projets Archiducs-Sud et Archiducs-Nord). La Bourse aux idées va surtout être le lieu pour tout un chacun d'échanger sur les bonnes astuces, les travaux à entreprendre pour améliorer son logement. Cela s'adresse bien évidemment également à la classe moyenne.

**Que prévoyez-vous comme espace pour les animaux domestiques ? Que faites-vous en matière de bien-être animal ? (Odile Bury)**

La Commune met en place des solutions pour aider les propriétaires d'animaux domestiques. Nous avons travaillé avec l'Asbl Godog afin d'identifier des endroits sur le territoire communal où des leçons canines pourraient être délivrées. On recherche également des solutions pour que les chiens puissent courir sans laisse. Toutefois, avoir un animal en ville impose des contraintes ; l'espace public disponible est limité.

Je vous encourage les uns et les autres à aller voir le film de Cyril Dion *Animal*, suivi d'un débat, qui parle de la place des animaux en ville.

**Le périodique 1170 :**

- manque de communication de la commune. La communication ne souligne que le bon et pas le négatif. (Odile Bury)

Le 1170 n'évite pas les sujets qui fâchent, preuve en est du dossier réalisé dans le numéro de juin expliquant le règlement propreté. Nous choisissons les sujets à aborder en Collège et nous veillons à parler de ce qui touche l'ensemble de la population tout en tenant compte de l'actualité.

- possible de promouvoir toutes les offres de mobilité présentes sur la commune (3 gares de train, plusieurs ligne de bus, une ligne de tram) qui permettent aux habitants de se déplacer dans et en dehors de Bruxelles. (*Marie-Noëlle Stassart*)

C'est une très bonne idée. Nous ferons en sorte de prévoir un article dans le 1170 pour rappeler les différentes solutions de mobilité existantes.

**Taxe Salissures : nombreuses plaintes (*Cathy Clerbaux*)**

La taxe salissure est utilisée quand les citoyens ont un comportement incivique. Face aux problèmes de propreté, les ouvriers communaux peuvent intervenir pour y remédier. Toutefois, nous n'avons pas suffisamment de personnel pour prendre en charge toutes les problématiques de propreté et agir en lieu et place des personnes inciviques. Nous avons en revanche recruté deux personnes chargées de faire de la prévention en ce qui concerne la propreté et elles sont en mesure de pouvoir verbaliser les personnes inciviques. Si le service Propreté doit intervenir devant chez les particuliers, la Commune demande aux personnes concernées de rembourser ces interventions via la taxe salissure. Cela équivaut à une sorte de dédommagement.

**Olivier Deleuze** : au nom du Collège, je voudrais vous remercier pour votre présence vos questions et pour toutes les initiatives que vous entreprenez. Nous n'allons pas nous enfuir. Nous devons maintenant suspendre la partie formelle de la réunion et nous diriger vers le drink afin de continuer à échanger ensemble.

Merci à tous.

## Les questions reçues par écrit *et les réponses apportées par le collègue*

Non-respect du sens giratoire square archiducs –A.S.

Bonjour,

Je ne peux assister à cette intéressante réunion.  
De plus je suis satisfaite et fais confiance dans les élus.

Néanmoins il y a un problème récurrent sur le square des archiducs.  
Le non respect du sens giratoire par les 2 roues.velos ou trottinettes.  
J'ai déjà manqué 3x de justesse d'être renversée en sortant de chez moi par 1 vélo et 2 trottinettes.  
La plupart traverse le square en ligne droite en remontant le Tritomas.  
Et on voit même certains tourner à gauche en sortant de l'avenue des archiducs pour rejoindre Berensheide.  
C'est très dangereux..j'ai déjà signalé le problème au commissariat.  
Mais sans résultat.

Svp. Pouvez-vous prendre cette situation en considération avant qu'il n'y ait des blessés.  
Bonne réunion.

*Cette problématique va être mise à l'ordre du jour de nos réunions Polutra, cellule regroupant la Police et les services des Travaux publics et de la Mobilité. Le respect du Code de la route est du ressort de la Police. Nous sommes en attente du nouveau règlement régional qui va permettre de sanctionner les trottinettes lorsqu'elles ne respectent pas les règles.*

Marché des archiducs -

Madame Monsieur,

Bonjour,  
Je me permets de vous contacter afin de partager ma consternation quant au plan de déviation mis en place pour contourner le micromarché citoyen qui a pris place depuis deux semaines sur la place Joseph Wauters et rue des Archiducs.

Plus que sur l'aspect de juger de l'opportunité de bloquer une voie d'accès relativement majeure de W-B (qui mène entre autres aux pépinières de Boitsfort, au commissariat,...) en pleine semaine, je suis donc consternée par le plan de déviation mis en place.

Il dirige le trafic automobile d'usagers énervés, de camionnettes, de bus et de camions - qui se retrouvent littéralement coincé(e)s - par, principalement... la place du Colibri qui abrite l'école du Colibri (école communale maternelle).

Le trottoir y fait péniblement 30 cm. La sortie des élèves de cette école est mal annoncée, peu visible. Bref, un danger phénoménal pour nos enfants.

Donc pour quelques échoppes qui satisfont l'intérêt de quelques citoyens (car je sais qu'on va me répondre qu'il faut penser "collectif" et pas intérêt particulier, ce que je ne défends en réalité pas ici) mais donc pour quelques échoppes, on met en danger la sécurité d'enfants...

J'ai du mal à comprendre comment l'équilibre des intérêts est préservé. D'autant qu'aucune communication n'a été initiée entre la commune et les écoles avoisinantes pour avertir les gens, les informer de manière circonstanciée.

J'espère donc que le succès de ce marché mérite cette mise en danger.

J'imagine qu'une évaluation de ce nouveau lieu de marché sera menée à brève échéance par les autorités communales (?) et que, bien sûr, une enquête de satisfaction **citoyenne** permettra à l'ensemble des habitants (et parents des élèves d'écoles) de s'exprimer sur ce nouvel emplacement du marché (?)

Je vous remercie d'avance pour l'intérêt que vous accorderez à mon email.

Je tiens à préciser que je n'ai rien contre les marchés et encore moins contre les initiatives dites citoyennes, cela peut mener à de beaux projets et de belles réalisations.

Bien cordialement,

*Voici quelques explications qui vous aideront à comprendre ce qui est mis en place. Le marché a été déplacé parce que de gros travaux d'infrastructure, prévus par Vivaqua en 2023, allaient empêcher la tenue du marché sur la place Jules Messine. Il y avait également une demande de l'association de faits « Marché Archiducs » qui souhaitait, après un an, un endroit plus visible et mieux protégé du vent.*

*Le Collège a donc décidé de le déplacer sur l'avenue des Archiducs. Le plan de déviation actuellement mis en place a été proposé par la police. Il tient compte du report du trafic dû aux travaux à la rue des Pêcheries. À cause de ces travaux, le square des Archiducs devient une voie de traverse importante. La police a préféré éviter les petits quartiers du Logis-Floréal et privilégier les voies les plus larges pour que des plus gros camions puissent se croiser ainsi que les véhicules de secours.*

*La déviation ne passe pas par la place du Colibri. Le plan de déviation a été communiqué largement sur notre site communal ; bien entendu, il faut un certain temps d'adaptation. Le but de la mise en circulation locale du tronçon entre le square des Archiducs et la rue des Pétunias est de pouvoir limiter le passage des automobiles et laisser passer une circulation locale... Il n'a pas été possible d'installer les échoppes sur la place J. Wauters puisque son classement ne l'autorise pas.*

Restauration de Bâtiments – pollution air - D.H.

Bonjour,

J'aimerais savoir quand :

seront restaurés les bâtiments de l'Académie des Beaux Arts (peinture extérieure) ?

*Les travaux de ravalement des façades de l'Académie des Beaux-Arts font partie des demandes budgétaires récurrentes qui ont été reportées aux années ultérieures, au bénéfice de projets jugés plus urgents dans le cadre budgétaire limité. Il n'en reste pas moins que des travaux tels que le remplacement du système de chauffage et de revêtements de sol ont été exécutés, et que d'autres travaux tels que l'isolation et la réfection des toitures ainsi que la rénovation et le remplacement de châssis seront exécutés pour une partie des bâtiments, en tenant compte du mieux possible des périodes d'activité de l'Académie.*

et quand seront ôtés les échafaudages de l'église Saint Hubert ?

*L'enlèvement des échafaudages de la tour de l'église Saint-Hubert dépend de la vente de l'église. Un compromis de vente a été signé en décembre 2016 avec un acquéreur privé pour transformer l'église principalement en logement et secondairement en équipements d'intérêt collectif comprenant un lieu de culte de taille réduite. La vente sera effective lorsque lorsqu'un permis d'Urbanisme exécutoire et libre de tout recours aura été délivré, ce qui demande du temps.*

Il est bien regrettable que ces beaux bâtiments soient laissés, depuis si longtemps, dans un tel état.

La pollution occasionnée par le stationnement de chaque jour **plusieurs bus 95** garés l'un derrière l'autre , qui laissent **tourner leur moteur**, au terminus du Bd du Souverain.

*Nous allons interpeler la STIB pour qu'elle rappelle à ses chauffeurs qu'il est interdit de faire tourner les moteurs des véhicules quand ceux-ci sont à l'arrêt, et ce pour des raisons de nuisances sonores et de pollution de l'air.*

Bonjour,

Dans le cadre de la réunion du quartier mentionné, nous avons deux questions à poser en rapport avec le PPAS Archiducs. Nous nous sommes basés sur les « *propositions de scénarios préférentiels* » du 28.10.2021.

Nous aimerions savoir si :

1/ les immeubles de l'avenue des Gerfauts (côté pair, du n° 2 au n° 10) sont-ils ou seront-ils impactés par ledit PPAS, notamment au niveau des façades et, surtout, au niveau de l'aménagement du parc (appelé Parc Beaulieu) qui les entoure ? Ces immeubles semblent faire partie (partiellement) du périmètre d'étude du PPAS.

*Au stade actuel, le PPAS est suspendu ; aucune décision n'a été prise, à part celle de construire sur Archiducs-Nord puisqu'un permis a été délivré récemment.*

2/ dans l'îlot formé par les avenues des Gerfauts, de la Houlette, des Tritomas et Berensheide, les grands arbres actuels sont-ils ou seront-ils amenés à (devoir) disparaître ? (voir en pièce jointe photo de cet îlot, prise de notre appartement)

*Nous devons tenir compte de l'inventaire « arbre » réalisé par la Commune qui indique quels arbres sont à remplacer suivant leur état sanitaire. Pour la construction d'Archiducs-Nord, la Région a délivré un PU où un certain nombre d'arbre seront abattus. Le projet Archiduc Nord se trouve dans le périmètre mentionné.*



Isolation thermique – logis Floréal – Mme BREBART

Il semble opportun et urgent d'aborder le sujet de l'isolation thermique des habitations du Logis-Floréal.

Quid de l'aveuglement de la Région bruxelloise et de la Commission des Monuments, sites et fouilles face au défi climatique et à l'explosion des prix de l'énergie ?

Merci.

*Voir le point « Le Logis-Floréal : gros budget pour refaire les égouts. Est-ce que celui-ci ne pourrait pas plutôt être affecté au changement des huisseries ? », p. 7*

*Sous l'impulsion de quelques habitants du Logis Floréal, un groupe de travail a été mis sur pied pour y réfléchir. Y sont représentés le cabinet de P. Smet, la SISF Le Logis-Floréal, URBAN, la Commune et des habitants de la cité-jardin.*

*Une première réunion a eu lieu. Nous espérons que la crise énergétique permettra un assouplissement des contraintes imposées par la direction du patrimoine culturelle.*

Bonjour

1. Qu'en est-il de la défense du champ des Cailles dans sa partie travaillée par le projet d'agriculture urbaine (y compris élevage). La commune est-elle toujours prête à utiliser tous les moyens à sa disposition pour s'opposer aux constructions projetées par la SLRB?

A-t-on des nouvelles de l'avancement de ce projet?

*Pour la Commune, l'entièreté de la surface dédiée à l'agriculture urbaine, y compris l'élevage, doit être préservée de toute construction pérenne et future. En ce qui concerne l'accueil des personnes bénéficiant du statut de réfugiés de guerre temporaire, la Région a identifié plusieurs endroits susceptibles d'accueillir du logement temporaire. C'est le cas à Jette, Woluwé-Saint-Pierre et Watermael-Boitsfort (Tritomas et Chant des Cailles). Il s'agira d'y installer des modules de logement temporaire avec une assise en béton. Nous sommes favorables à ce qu'une solution provisoire soit trouvée pour les réfugiés ukrainiens. Il s'agit dans ce cas de logements provisoires et non définitifs, et ce tant que l'ensemble dédié à l'agriculture urbaine (culture et élevage) est conservé. Nous ne comptons pas modifier le PPAS Archiducs ; la Commune n'est pas d'accord pour y construire du logement définitif.*

*Comme dit par le Collège lors du Conseil communal et lors de l'Assemblée générale du Logis, nous emploierons toute voie de droit pour nous opposer à des constructions qui ne préservent pas l'entièreté des terrains situés rue des Tritomas et avenue des Cailles. Sur le Chant des Cailles, nous insistons pour que l'espace dédié à l'agriculture urbaine et à l'élevage soit conservé.*

2. Les préfabriqués pour les Ukrainiens: sait-on si une demande de permis d'urbanisme a été introduite? et si pas encore, les citoyens ont-ils accès à l'information quand elle tombera?

*Pour ce qui est de la pose des modules sur le Chant des Cailles, la Région a demandé un permis. Les travaux sur le Chant devraient commencer en janvier ou février 2023. En revanche, pour les modules qui seront installés sur le terrain Tritomas, aucun permis d'urbanisme n'est demandé. À cet endroit, l'installation commencera à la fin du mois d'octobre.*

3. De nombreux habitants du quartier Karrenberg planchent sur la possibilité de constituer une communauté d'énergie. La commune n'a-t-elle pas le projet de mettre cette question à l'agenda et de soutenir ce type de démarche?

*La Commune suit de près les possibilités de développer des communautés d'énergie, sachant qu'en 2022, les conditions pour mettre en œuvre ces projets se sont assouplies. Sibelga incite les habitants à déposer des demandes et sera aussi présent à la Bourse aux idées Logement & Énergie le 12 novembre pour fournir des informations aux habitants qui le souhaitent. À noter que ce sont les habitants qui doivent introduire les projets, mais ils peuvent bien sûr venir en discuter avec la Commune.*

#### Question par rapport aux égouts

La personne souhaiterait savoir si les égouts et plus particulièrement ceux concernant le dernier bloc du logis entre l'avenue du Daim entre Coucou et Gai seront remplacés ou déplacés prochainement ?

En effet, les eaux usées et eaux de pluie filent par l'arrière côté jardin. Nous rencontrons des problèmes d'humidité et certaines caves sont inondées.

*Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, point « Le Logis-Floréal », p. 2.*

*Pour le moment, nous n'avons pas d'information concernant ces rues ; c'est VIVAQUA qui détermine les rues qui vont être rénovées.*

Bonjour,

Le lundi 19 septembre 2022 (flyer en attachement), nous fûmes conviés à la séance d'informations concernant la future installation de containers d'habitation (rez + deux étages) sur les sites Cailles et Tritomas de la SISP Le Logis-Floréal, **sites classés** sis à Watermael-Boitsfort, ce en vue d'y accueillir des réfugiés ukrainiens. Lors de cette séance, un temps dédié aux questions-réponses fut accordé au public présent, dont une personne posa en substance la question suivante :

- " Étant donné que ces containers seront installés sur des sites classés. Allez-vous introduire un permis d'urbanisme ? ".

La réponse de la personne venue représenter, entre autre, le SPRB dont la mission est d'organiser l'accueil d'urgence des réfugiés ukrainiens dans la Région de Bruxelles-Capitale fut sans appel : NON.

En vue de cette nouvelle réunion du quartier Cité-Jardins & Archiducs du jeudi 20 octobre 2022 :

- pouvez-vous s'il vous plaît nous confirmer le fait que l'installation **"temporaire"** de containers destinée à l'accueil de réfugiés ukrainiens estimé à 18 mois, **en cela comprenant les impétrants**, ce sur les sites Cailles et Tritomas de la SISP Le Logis-Floréal, **sites classés** sis à Watermael-Boitsfort, se fera bel et bien **en contravention avec la loi, car sans introduction d'un permis d'urbanisme ?**

Si tel était les cas :

- pouvez-vous s'il vous plaît en justifier les raisons, ce avec preuves légales à l'appui.

Merci pour votre réponse tant par mail que verbalement, lors de cette séance du jeudi 20 octobre 2022.

Lucidement,

**SOLIDARITÉ UKRAÏNE**  
Séance d'information sur l'installation de logements temporaires pour les réfugiés ukrainiens sur les sites Cailles et Tritomas

**SOLIDARITEIT MET OEKRAÏNERS**  
Informatiemoment over de installatie van tijdelijke woningen voor de Oekraïense vluchtelingen op de sites Cailles en Tritomas

**lundi maandag 19 sept**

Inscription - Inschrijving contact@citytools.be

**Gymnase de l'École Le Karrenberg**  
Rue François Ruytins 31  
1170 Watermaal-Boitsfort  
De 18h30 à 20h30

**Turnzaal van de School Le Karrenberg**  
François Ruytinsstraat 31  
1170 Watermaal-Bosvoorde  
Van 18u30 tot 20u30

Le SPRB (Service Public Régional de Bruxelles) a comme mission d'organiser l'accueil en urgence des réfugiés ukrainiens dans la Région de Bruxelles-Capitale. Des habitations temporaires vont être installées sur les sites Cailles et Tritomas de la SISP Le Logis-Floréal à Watermaal-Bosvoorde. Nous invitons les habitants des Quartiers Cité-Jardins & Archiducs à la séance d'information pour expliquer les modalités d'implantation des logements temporaires et modulaires sur les 2 sites.

De GOB (Gewestelijke Overheidsdienst Brussel) heeft in urgentie als taak de opvang van Oekraïense vluchtelingen in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest te organiseren. Op de sites Cailles en Tritomas van de OVM van de Logis-Floréal in Watermaal-Bosvoorde zullen tijdelijke woningen worden geïnstalleerd. Wij nodigen de bewoners van de buurt van de Tuinwijken & Aartshertogen uit op de infosessie om uitleg te geven over de modaliteiten van de tijdelijke en modulaire huisvesting op de 2 sites.

BRUSSELS INTERNATIONAL  
Service Public - Dienst van Brussel

Voice of Ukraine  
brussels

Voir point « Chant des Cailles », p. 7

Pour ce qui est de la pose des modules sur le Champs des Cailles, la Région a demandé un permis. Les travaux sur le champ devraient commencer en janvier ou février 2023 ; ici, le permis d'urbanisme est nécessaire parce que le site est classé ; il s'agit d'un permis « de minime importance » puisque les installations sont temporaires (2 ans).

En revanche, pour les modules qui sont installés sur le terrain Tritomas, aucun permis d'urbanisme n'est nécessaire parce que le terrain n'est pas classé et qu'il s'agit également d'installations temporaires.

Bonjour,

Je n'ai pas eu l'occasion de faire une demande à la réunion de jeudi passé, aussi je me permets de vous l'envoyer plus tard.

Concerne les plaines de jeux :

Pourrait-on réparer et améliorer la plaine de jeux du centre sportif. Tout se dégrade. Et beaucoup d'enfants sont en demande. Cela vaudrait la peine de l'étendre et diversifier les engins. Je compare aux plaines de jeux de Tervuren et de Woluwé.

*Un budget est attribué chaque année à des rénovations ou à l'entretien des plaines de jeux. La prochaine plaine de jeux qui sera rénovée est celle située entre l'avenue des Noisetiers et l'avenue Coloniale.*

Avant, il y avait dans les espaces verts du Logis-Floréal des espaces de jeux pour enfants, bacs à sable, filets de basket .... Pourrait-on ré-aménager ces espaces abandonnés ?

*Comme vous le savez probablement, les espaces que vous mentionnez sont gérés par la SISF Le Logis-Floréal. Nous allons tenir compte de votre remarque, la transmettre avec Le Logis-Floréal et voir si votre suggestion est envisageable.*

Concerne la propreté :

L'avenue des Archiducs est toujours pleine de déchets en tout genre. Surtout du côté, square de Archiducs jusqu'au delà du fer à cheval. Pourrait-on placer quelques poubelles supplémentaires ou autres initiatives (ambassadeurs propreté dans les immeubles, impliquer les enfants des écoles...).

Je sais que le problème de la propreté est récurrent, mais il faut toujours essayer. Je vous remercie de l'attention que vous donnerez à cette demande.

Bien à vous

*La Commune constate comme vous un problème récurrent de propreté sur l'avenue des Archiducs, en particulier le tronçon entre le rond-point et le Fer à cheval. Les agents Prévention Propreté passent régulièrement pour tenter d'améliorer la situation. Très récemment, les logements de la place Wauters se sont équipés de poubelles rigides. Espérons que ceci contribuera à améliorer la situation. Il y a aussi une sensibilisation via les enfants qui participent aux actions « grand nettoyage » que nous organisons 2x par an.*

Mobilité / PCM/ Place Keym
----------------------------

Concerne : réunion de quartier Cités jardins du 20/10.

Questions écrites :

1) Mobilité. Voirie : Les potelets posés par la Commune à la rue des Oxalis sont dans un triste état. Ceux posés à Auderghem à 50m sont intacts. Les Services du Patrimoine exigent un permis d'urbanisme. Un PV aurait été dressé contre la Commune. Qu'en est-il ?

*Oui, un PV d'infraction a été dressé ; nous avons introduit une nouvelle demande de PU.*

2) Plan communal de Mobilité : Vous annoncez le lancement de cette étude pour la fin 2021. Qu'en est-il un an plus tard ?

*Voir Point « Nouveau plan communal de mobilité annoncé l'année passée : où cela en est-il ? », p. 9  
Oui c'était prévu à la base de faire un nouveau plan communal de mobilité; mais la nouvelle ordonnance de mobilité indique qu'il n'est plus obligatoire. Nous devons voir, au sein du Collège ce que nous allons faire.*

3) Place Keym : Nous sommes tous concernés par le réaménagement de la place Keym. Pourriez-vous nous dire combien a déjà été dépensé par la Commune depuis la dernière mandature (études, participation, travaux divers, etc..) ? A combien estimez-vous le budget nécessaire à la finalisation de ce projet ?

*Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, point « place Keym », p. 2.*

*En ce qui concerne l'historique du dossier, deux projets ont été approuvés par le Collège : le premier en date du 12 septembre 2017, le deuxième en date du 7 septembre 2020.*

Voici le détail :

- *En 2013, une étude de comptages est confiée au bureau TRAJECT (stationnement et flux de circulation sur la place).*



- En 2014, le bureau d'études A PRACTICE est désigné pour étudier le réaménagement de la place.
- En 2015, des simulations de trafic sont réalisées par Bruxelles Mobilité.
- En 2016, un avant-projet est présenté au public.
- En 2016, un test d'aménagement du trafic avenue de la Sauvagine est réalisé en collaboration avec Bruxelles Mobilité et la STIB.
- En 2016, des ateliers participatifs sont organisés.
- En 2017, le projet est approuvé par le Collège des Bourgmestre et Échevins et la demande de permis d'urbanisme est introduite à la Région (CE 12/09/17).
- En 2018, le projet est abandonné suite à l'avis de la Commission de concertation (CE 06/02/18).
- En 2018, le bureau d'études ESPACES MOBILITES est désigné pour étudier le réaménagement de la place, dans un premier temps sans demande de permis d'urbanisme, dans un second temps avec permis d'urbanisme.
- En 2020, le projet est approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins et la demande de permis d'urbanisme est introduite à la Région (CE 07/09/20)
- En 2021, le projet modifié est approuvé par le Collège des Bourgmestre et Échevins et la demande de permis d'urbanisme est introduite à la Région (CE 08/11/21).
- En 2022, le permis d'urbanisme est délivré par le Fonctionnaire délégué (CE 30/05/22).

Voici l'ensemble des coûts depuis le lancement du projet :

2022-1641	Réaménagement de la place Keym de Watermael-Boitsfort	€ 2.503.385,21				
2018-886	Renovatie van het E. Keymplein aanduiding van een ontwerper	€ 65.751,40	26-06-18	ESPACES-MOBILITES		
2017-744	Place Keym - relevé géomètre complémentaire	€ 1.331,00	18-04-17	TOP EX GEOM	Monsieur Bernard NICODEME	
2015-484	Place Keym - étude d'une nouvelle entrée parking	€ 5.711,20	24-11-15	ELLYPS		
2015-453	Place Keym - étude stabilité du parking	€ 1.439,90	09-06-15	ELLYPS		
2015-452	Place Keym - diagnostic des bétons du parking	€ 9.335,15	09-06-15	GEO-TOPICS		
2014-393	Keym - relevé topographique	€ 5.384,50	30-12-14	TOP EX GEOM	Monsieur Bernard NICODEME	
2014-372	Mission d'auteur de projet ayant pour objet l'étude du réaménagement de la Place Keym	€ 40.000,00	30-12-14	A PRACTICE		
2013	Etude de comptages pour la place Keym	€ 8.456,00	17-12-13	TRAJECT		
2016-606	Mission d'étude d'une rampe d'accès au parking -1 de l'Esplanade (mission complémentaire)	€ 4.840,00	23-08-16	A PRACTICE		
	Réparations de la place Keym (béton)	€ 22.000,00				
	Réparations de la place Keym (asphalte)	€ 9.000,00				
	En interne : 3 hommes, 3 jours par an pour réparations ponctuelles					

D'autres questions en néerlandais sont disponibles [ici](#).